

C'est peu de temps après cette campagne qu'on donna à M. de Muy le commandement du poste de Chambly.

MM de Callière et Champigny écrivaient au ministre le 20 octobre 1699 : " Nous avons fait connaître aux sieurs de la Durantave, de Longueuil, du Lhut et de Maricourt, la satisfaction que Sa Majesté avait eue en apprenant leur exactitude à bien payer leurs soldats. Le sieur de Muy dont feu M. de Frontenac et le sieur de Champigny ont rendu de bons témoignages à Sa Majesté étant un très bon officier, agit à l'égard de sa compagnie avec le même désintéressement. Il y a lieu d'espérer que les autres les imiteront, soit par un motif d'honneur, soit par le soin que nous prendrons d'empêcher les abus qui se pourraient commettre. "

Le 18 octobre 1700, MM. de Callière et Champigny revenaient à la charge : " Le sieur de Muy, capitaine, qui commande au fort Chambly, est un bon officier qui s'acquitte bien de son devoir. "

En 1703, MM. de Vandreuil, administrateur, et de Beauharnois, intendant, proposaient au ministre d'ériger le poste de Chambly en gouvernement sous les ordres du gouverneur de Montréal et d'en donner le commandement à M. de Muy.

" Comme il a beaucoup d'esprit, écrivaient ils le 15 novembre 1703, qu'il sait ménager les Sauvages et qu'il entend les établissements des nouvelles colonies, dans peu de temps ce poste deviendrait considérable par ses soins. Si vous ne voulez, Monseigneur, faire un nouveau fond pour ses appointements en qualité de gouverneur, en lui laissant la compagnie pour garnison et joignant une pension ou gratification nouvelle à sa paie de capitaine, cela le mettrait en état de soutenir l'emploi dont vous l'aurez honoré. "